



Fondation pour la Recherche Médicale Un acteur essentiel de la recherche en France

Fondée en 1947 par les Professeurs Jean Bernard et Jean Hamburger, avec le soutien des futurs Prix Nobel de Médecine, Jean Dausset et François Jacob, la Fondation pour la Recherche Médicale aborde l'année de ses 60 ans en s'affirmant comme l'acteur le plus important du financement privé de la recherche médicale publique française, toutes pathologies confondues.

En finançant l'ensemble des structures publiques de recherche, la Fondation joue depuis 60 ans un rôle indispensable dans la communauté scientifique :

- Elle est le seul organisme caritatif à intervenir dans tous les domaines de la recherche médicale.
- Elle finance les meilleurs chercheurs, porteurs de programmes de recherche conceptuellement innovants.
- Pionnière, elle encourage le développement de recherches dans des secteurs délaissés ou correspondant à de nouvelles priorités de santé publique.
- Elle joue un rôle primordial dans la formation des jeunes chercheurs en leur offrant un soutien financier dans l'attente d'un post-doctorat ou d'un recrutement dans un organisme de recherches.

Reconnue d'utilité publique depuis 1965, la Fondation pour la Recherche Médicale est membre fondateur du Comité de la Charte du don en confiance et présidée par Pierre Joly de l'Académie Nationale de Médecine depuis 1993. Son Parrain est Thierry Lhermitte.

En 2006, la Fondation a engagé 31 millions d'euros pour le soutien de 700 programmes de recherche et a doublé le montant de son aide à la recherche médicale en 3 ans.

Le programme « Excellence biomédicale »

Dans un contexte où les opportunités de recrutement ou de création de groupes autonomes se raréfient pour les jeunes chercheurs, le programme « Excellence biomédicale » est le cœur de l'action de la Fondation pour la Recherche Médicale. Il est reconduit chaque année.

- 90% des aides concernent les jeunes chercheurs :
 - Médecins ou pharmaciens souhaitant se former au cours d'une année de mastère ou tout ou long d'une thèse de sciences.
 - Etudiants en fin de thèse de sciences pour lesquels une 4^e année va être cruciale.
 - Post doctorants ayant besoin d'un soutien pour leur 1^{re} année de stage à l'étranger ou après un séjour à l'étranger pendant la période qui précède leur recrutement.
- 10% des aides favorisent l'implantation de nouvelles équipes.

En 2006, ces aides se sont réparties de la manière suivante : neurologie et psychiatrie 29%, cancérologie 26%, maladies infectieuses 17%, maladies cardiovasculaires 7%, digestif poumons reins 6%, endocrinologie nutrition 5%, immunologie 4%, os muscle peau dents 3%, santé publique génie biomédical recherche fondamentale 2%, hématologie 1%.

537 dossiers ont été retenus en 2006 sur 1296 examinés pour un montant total de plus de 14 millions d'euros.

Les programmes spécifiques

Des appels d'offre exceptionnels sont régulièrement lancés dans des domaines où la Fondation pour la Recherche Médicale juge qu'il est urgent d'agir. Ces programmes ont une durée de vie limitée dans le temps (en moyenne 3 ans) car ils sont destinés à donner « un coup d'élan » à la recherche et non à se substituer aux financements publics.

Au cours des dernières années la Fondation a mis en place :

- Le programme « Action dynamique en psychiatrie ».
- Le programme « Défis de la recherche en allergologie ».
- 3 programmes sur les maladies liées au vieillissement concernant successivement le cerveau, le cœur et les vaisseaux et les os et articulations.
- Un programme sur la réparation des lésions traumatiques de la moelle.

Un total de 16 millions d'euros depuis 2001.

Par ailleurs, des actions transversales sont lancées correspondant à une vision multidisciplinaire des besoins de la recherche :

- Le programme « Action Recherche Santé 2000 » pour développer les études épidémiologiques et essais thérapeutiques.
- 2 programmes sur les « Grands Equipements » afin de doter les laboratoires des appareils les plus performants en imagerie cellulaire et moléculaire, génomique, protéomique...
- 3 programmes « Equipes FRM » pour lancer des petites équipes ayant des projets originaux en dehors des grands pôles de recherches.

47.5 millions d'euros ont été attribués à ces actions transversales sur 10 ans.

Les programmes en partenariat et les Prix de recherche

Les programmes en partenariats sont des actions ciblées que la Fondation pour la Recherche Médicale mène avec des partenaires associatifs, des fondations d'entreprise... Chaque année, elle attribue également des Prix scientifiques pour récompenser des chercheurs confirmés, qui apportent une contribution personnelle remarquable dans le domaine de recherche défini pour chaque Prix.

Les procédures de sélection

Les fonds recueillis par la Fondation pour la Recherche Médicale sont attribués par son Conseil scientifique. Présidé par le Professeur Alain Prochiantz, il est composé de 30 chercheurs de haut niveau, représentant toutes les disciplines médicales et scientifiques. Ses critères de sélection se fondent sur l'excellence des projets, les espoirs de progrès médical dont ils sont porteurs et sur la qualité scientifique des chercheurs impliqués.

Informier pour favoriser le débat

La Fondation pour la Recherche Médicale transmet une information en prise directe avec la recherche, grâce à sa revue Recherche & Santé, ses Guides « Santé : 100 idées reçues » et son site web www.frm.org. Elle organise des rencontres chercheurs / grand public pour favoriser le débat scientifique au sein de notre société.

Agir partout en France

Les aides attribuées par la Fondation pour la Recherche Médicale se répartissent en moyenne pour moitié dans des laboratoires de la région parisienne et pour moitié en régions où la Fondation est le plus souvent représentée par un Comité Régional.

Grâce aux dons de 430 000 donateurs réguliers

Ces programmes ambitieux, la Fondation pour la Recherche Médicale les doit exclusivement à des dons et legs privés et au soutien d'entreprises. Elle agit en toute indépendance.

Fondation pour la Recherche Médicale

54, rue de Varenne – 75007 Paris

Tél. : 01 44 39 75 75

www.frm.org

Le poids des dons privés dans la recherche française

Dans l'ensemble, la répartition des financements des laboratoires de recherche publique français dans le domaine de la santé se répartissent entre :

- 40 à 50% de fonds publics
- 15% fonds venant de l'industrie privée
- 35 à 45% de fonds venant de la générosité publique à travers diverses fondations et associations

Les besoins exponentiels de la recherche

« Certains pensent que d'ici peu toutes les maladies se soigneront et que nous « mourrons guéris ». Grave erreur ! Selon les statistiques de l'OMS, dans les pays occidentaux on ne guérit aujourd'hui qu'une maladie sur 3 et dans les autres pays du monde une maladie sur 6 voire sur 8.

Par ailleurs, les programmes de recherche médicale coûtent en moyenne 10 fois plus cher qu'il y a 10 ans du fait des nouvelles technologies !

Enfin, nous allons déplorer dans les 10 ans à venir une pénurie de chercheurs dans les laboratoires français. A l'heure actuelle, personne ne peut dire à un jeune chercheur qui se trouve en "post-doc" à l'étranger ce qui l'attend en France. Or on peut faire une recherche de très haute qualité avec des moyens limités mais pas sans chercheurs !

Ces nouveaux besoins nous imposent d'aller plus vite, de voir encore plus loin. »

Pierre JOLY
Président du Conseil de surveillance
de la Fondation pour la Recherche Médicale

Contact presse

Valérie RIEDINGER – Tél 01 44 39 75 57 – Fax 01 44 39 75 86

valerie.riedinger@frm.org